

Les Lilas, le jeudi 6 janvier 2022

**Mme Amélie de Montchalin,**  
Ministre de la transformation et de la fonction publiques  
101, rue de grenelle 75007 Paris

**Mme Jacqueline Gourault,**  
Ministre de la Cohésion des territoires et des  
Relations avec les collectivités territoriales  
20, avenue de Ségur - 75007 PARIS

**M. Olivier Dussopt,**  
Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie,  
des Finances et de la Relance,  
chargé des Comptes publics  
139 rue de Bercy, 75012 Paris

**Objet : préavis de grève national 13 janvier 2022**

Mesdames et messieurs les Ministres,

La rentrée scolaire de janvier voit se multiplier les cas de covid-19 dans les écoles et les établissements scolaires, entraînant désorganisation et risques sanitaires pour les élèves, leur famille et les personnels, aussi bien de l'Education nationale que territoriaux.

Cette situation est le résultat d'un protocole sanitaire national largement insuffisant dans ses principes et inapplicable en pratique, et du manque de moyens mis à disposition des collectivités pour fournir les locaux scolaires en équipements permettant une réduction des risques sanitaires. Si la vaccination est évidemment nécessaire, elle ne peut constituer le seul moyen de lutte contre le covid-19.

Afin de protéger usagers et personnels, la FSU Territoriale revendique un renforcement du protocole sanitaire et l'investissement des moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail : capteurs de CO2, purificateurs d'air, etc.

**Aussi, la FSU Territoriale dépose le présent préavis de grève, pour le jeudi 13 janvier 2022 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble agents de la fonction publique territoriale.**

Ce préavis devra permettre aux personnels de notre champ de syndicalisation de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, Mesdames les Ministres, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



Le co-secrétaire général  
Julien FONTE

